Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 26

Artikel: Echo du service
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214008

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1760 au 19 août 1797 » ; sur le petit plat : « Celui qui donne au pauvre prête à l'Eternel », 1798.

Une des cloches de la dite église porte le nom de Bridel, qualifié de docte. Il était, en effet, savant en histoire, en géographie, en langues hébraïque, latine, grecque et italienne. Il eut huit enfants, dont l'aîné fut le doyen Bridel ; un autre, professeur de grec et d'hébreu à Lausanne.

J.-D.-R. Bridel fut donc le successeur direct à la cure de Crassier (1729 à 1760), de L.-Antoine Curchod, père de Mme Necker, grand-père de Mme de Staël.

Le jeune Louis Curtat (le futur doyen Curtat) séjourna chez le pasteur Bridel. On a de lui de curieuses lettres datées de Crassier à ses parents. Dans l'une de celles-ci, le jeune Curtat demande à son père la permission d'aller voir Genève et, en passant, *M. de Voltère*, à Fernex.

Ajoutons que Crassier est aussi la patrie d'Alexandre Vinet [1]. A. R.

Souvenir de la mobilisation 1914. — La... *compagnie* du bataillon... de landsturm, cantonnée à *** écoute respectueusement le sergent X. qui fait la théorie. Voici la conclusion.

« Soldats de la... du..., la guerre qui commence paraît devoir être terrible. Il va se massacrer des tas de Français, d'Allemands, de Russes et d'Autrichiens. Quand il n'en restera plus que quelques-uns pour ne pas perdre la race, alors nous qui auront conservé notre armée intacte, on leur tombera dessus, on leur f.. une pesante repassée et la Suisse imposera sa volonté à l'Europe ! »

On comprend, après de si éloquentes paroles, que le souvenir de ces vaillants soldats se soit perpétué jusqu'à nos jours dans le paisible hameau de ***. E. R.

LA CONFRAIRIE DES MUSICIENS

A TABLE

Voici comment était rédigée la carte du menu qui fut servi, il y a une quinzaine, à la « Confrairie des musiciens d'Helvétie », attablée au Lausanne-Palace :

Et sera le service sans superfluitéz, par ordre tel que s'ensuyt.

Au corner [1] *de l'assiette :*

Potage de pois vieulx à l'eau de lard.

Au second :

Fouaces mollettes de fromaige achepté aux montaignes de Gruère.

Au tiers :

Cuissot de bœuf rosti de broche, revestu de verdure bien taillée et diverse. Ensemble : Sallade au grain de sel, menue couppée.

Au dessert :

Moult bonnes chouses, tant suchrées que sallées, avant-coureurs de vins. Encore : decoctions d'oultre-mer, bien antidotées, excitantes ung petit mais non nocifves, par ma conscience. Et les nomment d'aulcuns café et thé.

En lieu d'hydromel — que male guerre empesche ! — vins roges et blancs du pays, tous génuins et stomachaulx.

Aux entremets, ouïrons, suivant la commune usance de nos confrairies, beaulx discours et parolles, qu'est bonne et délectable chouse, par ma foy.

A PROPOS DE BOURGEOISIES

On parle beaucoup de bourgeoisie, en Suisse, depuis quelques mois. On se demande, non sans raison, certes, si dans les temps troublés et incertains que nous traversons, il est bien opportun de donner satisfaction aux innombrables requêtes en naturalisation qui assaillent nos autorités.

Au nombre des requérants, il en est, sans doute, dont nous aurions mauvaise grâce à repousser la demande. Ils sont nés chez nous, ont fait chez nous leur instruction, ont notre caractère, partagent nos idées, nos aspirations, aiment notre pays comme leur vraie patrie ; ce sont des Suisses, en somme, auxquels il ne manque que le titre. Ceux-là ne sont pas en cause.

Mais il en est d'autres, de ces réquérants, fixés de fraîche date sur notre sol et dont les intentions, en sollicitant la naturalisation suisse, sont plus ou moins suspectes ou procèdent d'un intérêt tout personnel, qui n'est pas toujours très édifiant. A ceux-là, il semble qu'on puisse, sans aucun scrupule, répondre : « Repassez après la guerre si le cœur vous en dit encore, et nous verrons ! » Nous n'avons pas d'intérêt, d'ailleurs, à augmenter chez nous l'élément étranger qui n'est pas facilement assimilable. Restons entre nous, non point, certes, en égoïstes insouciants de nos devoirs internationaux, mais pour rester nos maîtres et sauvegarder nos caractères nationaux, dont le grand bouleversement mondial n'a point proclamé la faillite, bien au contraire.

Et puisque nous parlons naturalisations, il est intéressant de rappeler ce qui se passait dans notre pays, à cet égard, au commencement du XVIIIe siècle.

En l'an 1702, disait il y quelque temps, le *Journal d'Yverdon*, les communes accordaient déjà leur bourgeoisie à certains requérants.

Voici en quels termes le « Coutumier de Grandson » de cette époque règle cette délicate question :

« Loy 186 »

« Si quelque personne se présente par devant les Conseillers et Bourgeois de la Ville pour être reçüe bourgeoise et habitante en icelle, ou par devant les Communiers de quelque village pour être aussi reçüe communier ou habitant en iceluy, ils le pourront s'il leur plaît, le recevoir et accepter pour leur Bourgeois et Communier en payant à la Ville ou Communauté le Droit et Impôt de Bourgeoisie et Communauté, ou bien pour habitant seulement en payant l'Esmolument de telle acceptation d'habitation et en satisfaisant et contribuant aux prestations nécessaires et de serment envers LL. EE. que la Ville et Communauté, à la charge que telle personne soit de bonne Fame (renommée) et réputation, de franche et libre condition, et que de cela elle en fasse apparoître bonne et suffisante attestation ou bienils le pourront esconduire et renvoyer sans que les dits Conseillers ou Communiers soyent obligés d'en accepter ou recevoir aucun contre leur gré. »

Embarrassant. — Sur la bande qui entoure une boîte de conserve de « Bœuf à la mode » nous trouvons le texte suivant indiquant le mode d'emploi :

« Mettre la boîte dans l'eau froide ou sur la glace, avant de l'ouvrir. Le contenu peut aussi être servi chaud, dans ce cas il faut placer la boîte *ouverte* pendant 20 minutes dans l'eau bouillante *avant de l'ouvrir.* » (C'est nous qui soulignons)

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

17 PAR

RODOLPHE TŒPFFER

— De chez des paysans, monsieur, qui m'ont hébergé cette nuit.

— Et où comptiez-vous aller ce soir ?

— A Lausanne, monsieur.

— Aussi loin que cela ! reprit la jeune miss, et découvert comme vous êtes ?

— Plus loin encore, partout, mademoiselle, jusqu'à ce que j'aie rencontré mon oncle ! »

Et les larmes me vinrent aux yeux.

« Il n'a plus que lui ! » dit-elle à son père.

Et elle fixa sur moi un regard compatissant, dont le charme réalisait tout ce que j'avais rêvé de plus hardi à ma fenêtre.

« Mon enfant, reprit le bon vieillard, vous allez rester avec nous jusqu'à Lausanne, où nous vous remettrons aux mains de votre oncle. Vous avez fait là un coup de tête ; de quoi donc aviez-vous si peur ?

C'est moi, monsieur, qui ai donné cette lime au prisonnier. Il souffrait cruellement, je vous assure. C'était seulement pour desserrer un de ses fers...

— Et bien, je ne vois là, mon ami, que le mouvement d'un bon cœur. A votre âge, on n'est pas tenu de savoir que, lorsqu'un prisonnier emprunte une lime, ce n'est jamais que pour un certain usage. Mais vous ne me parlez pas de l'atelier. C'est pourtant vous, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur. Je l'aurais dit au peintre, à mon oncle, à vous... mais j'avais peur de M. Ratin.

— C'est donc un terrible homme que ce M. Ratin? Mais encore, qu'alliez-vous faire dans cet atelier ? Est-ce vous qui avez retourné le portrait de ma fille ? »

Je rougis jusqu'au blanc des yeux.

Il se mit à rire.

« Ah ! ah ! c'est ceci qui est grave ! car ce n'était sûrement pas pour voir ma figure. A vous, Lucy, de vous fâcher.

— Point du tout, mon père, dit-elle en souriant avec une grâce charmante. Je sais que M. Jules aime les arts ; il dessine lui-même avec talent ; rien de plus naturel qu'il voulût voir l'ouvrage d'un homme habile.

— Lucy, reprit le vieillard avec une douce malice, vous n'êtes pas tenue non plus de savoir que, lorsqu'on retourne un tableau où se trouve votre figure, il est fort naturel que ce soit pour la voir...»

Puis, comme il voyait ma honte :

« Ne rougissez pas, mon enfant ; croyez bien que je ne vous en estime pas moins, et que ma fille vous pardonne. N'est-ce pas, Lucy ! »

* * *

Un léger embarras succéda à ces paroles, mais il ne se prolongea que pour moi seul. Bientôt j'eus à répondre à toutes les questions que me firent ces aimables personnes. Après ce qui venait d'être dit, j'avais remarqué chez le vieillard une gaîté plus cordiale encore, et en même temps, chez la jeune miss, un peu plus de réserve, mais non moins d'intérêt et de sollicitude pour ma situation. Pour moi, je ne tournais pas les yeux sur elle que je ne me sentisse comme enivré de sa vue et rempli des plus doux transports de plaisir.

Mais nous touchons à la ville.

« Votre oncle vous grondera-t-il ? me dit le vieillard.

— Oh ! non, monsieur... Et puis je serai si joyeux de le voir, qu'encore cela me ferait-il peu de chagrin.

— Aimable enfant ! dit Lucy en anglais.

— Je veux tout de même vous remettre entre ses mains. Rue du Chêne, dites-vous, John ? faites arrêter rue du Chêne, no 3. »

(*A suivre.*)

Echo du service. — Le pain de guerre, fait de farine complète, a des effets... ventilatoires très marqués. Mon voisin s'en plaint amèrement. Que veux-tu, lui répond son beau-frère qui est de la fanfare, c'est le son qui sort !

Grand Théâtre. — Nous avons eu, cette semaine, deux excellentes représentations de *Nelly Rosier*, une pièce très amusante de Bilhaud et Hennequin, et de *La Châtelaine*, une délicieuse comédie de Capus. Ce soir, samedi, *La Dame aux Camélias*, de Dumas, qui a toujours son succès, et demain soir, dimanche, *Moins cinq*, un éclat de rire de l'auteur de *La Petite Chocolatière*.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 10 POUDRES Fr 1.80 TOUTES PHARMACIES

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS

Julien Monnet, éditeur responsable.

[1] D'après le *Messager paroissial* de Crassier-Crans.

[1] A la sonnerie.